

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON**

**SEANCE DU 31 MARS 2026**

<b>Date de convocation :</b> 24.03.2026
<b>Membres :</b>
En exercice : <input type="text" value="15"/>
Présents : <input type="text" value="14"/>
Votants : <input type="text" value="15"/>
N° 2

L'an deux mille vingt-six le mardi trente et un mars à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

**Etaient présents :** Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Bertrand CROSET, Marie-Ange ODDONE, Marion BOLARD, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Florent LAZARE, Marine BLAISE

**Procurations :** Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET

**Absents :**

**Secrétaire :** Suzy MACHUROT.

**Objet : CREATION DE COMITES CONSULTATIFS.**

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, et à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 20 Mars 2026, et comme il est prévu dans l'article L.2143-2 du CGCT, le Conseil Municipal est invité à procéder à la constitution de comités consultatifs associant aux élus municipaux des habitants de la commune, et dont **Monsieur le Maire est Président de droit :**

**COMITE CONSULTATIF CULTURE COMMUNICATION ASSOCIATIONS ET FESTIVITES**

**Ses compétences :** organisation d'animations culturelles, de fêtes du terroir, en relation étroite avec le monde associatif de la commune, élaboration du journal municipal, contacts avec la presse. Suivi du site de la Commune, des panneaux d'informations, des pages sur les réseaux sociaux. Impulsion et dynamisation de l'économie du village. Relations avec les commerçants, marché hebdomadaire.

**Ses membres :** TORELLI Jean-Marie, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, MAISONNEUVE Jean-Pierre, LORENZI Magali, MACHUROT Suzy, LECLERC Stéphane, JAUMOTTE Ghyslaine, BLAISE Marine, BOLARD Marion, TOURNIAIRE Daniel, ODDONE Marie-Ange

## COMITE CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

**Ses compétences :** il est chargé de poursuivre les actions du CCAS dissout le 31 décembre 2021, à savoir la réception et le suivi des demandes de secours, l'aide à la constitution et la transmission de divers dossiers aux autorités compétentes, l'organisation du repas des aînés et la préparation et distribution des colis de Noël.

**Ses membres :** CHOPART Marie-France, ODDONE Marie-Ange, MAISONNEUVE Jean-Pierre, BUFFET Christine, TESTUD Christine, JOURDAN Denis, BLAISE Marine, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdit, et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance  
Suzy MACHUROT



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric ROUET

